

Avignon, le 15 juin 2022

Monsieur le Président,

Le présent dossier fait suite à la demande d'évaluation des formations et des établissements de la zone C formulée par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur pour la période 2016-2021. Il concerne les formations délivrées par l'École supérieure d'art d'Avignon (ESAA), établissement d'enseignement supérieur culture sous tutelle du ministère de la Culture et de la ville d'Avignon :

- Diplôme national d'art (DNA), option art, mention « création » et mention « conservation-restauration », conférant le grade de licence ;
- Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), option art, mention « création » et mention « conservation-restauration », conférant le grade de master.

Ce travail s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés en 2020 et 2021 pour l'accréditation de l'établissement.

En juillet 2021, l'ESAA a été accréditée pour la délivrance des diplômes référencés ci-dessus, pour une durée de trois ans. Les grades universitaires de licence et master ont été conférés de plein droit pour la même durée aux titulaires de ces diplômes.

Dans le cadre de ma prise de fonction en septembre 2021, j'ai beaucoup échangé avec l'ensemble des personnels pour comprendre l'histoire, chaotique, de cet établissement d'enseignement supérieur.

Accompagné par les services de la Direction générale de la création artistique (DGCA) du ministère de la Culture et ceux de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle du MESRI, l'école connaît désormais un renouveau. Celui-ci a été permis par un renouvellement de l'équipe administrative et technique, mon arrivée à la direction de l'école en septembre, ainsi que le recrutement de trois nouveaux artistes enseignant·e·s reconnu·e·s sur la scène nationale. La confusion entretenue au cours des trois dernières années entre Éducation Artistique et Culturelle (nos ateliers libres) et enseignement supérieur n'est plus d'actualité. Le climat social est aujourd'hui serein, l'envie de travailler revient, des projets se dessinent.

Mes priorités pour 2021-2022 ont été de répondre aux recommandations formulées en juillet 2021 par la DGCA, sur avis du CNSERAC, recommandations accompagnant le renouvellement de l'accréditation de l'établissement :

- Poursuivre la structuration de la gouvernance
- Assurer les fondamentaux
- Conforter et valoriser la formation en conservation-restauration
- Améliorer l'attractivité de la formation
- Structurer la recherche
- Rééquilibrer les postes de dépense sur de nouveaux projets

Préconisations complémentaires :

- Conforter les partenariats existants
- Mettre en œuvre le suivi de l'insertion professionnelle
- Décliner les objectifs de transition sociale et écologique au sein du projet à venir
- Créer un conseil de la formation et de la vie étudiante
- Créer un conseil en charge de la recherche

Entre septembre 2021 et juin 2022, nous avons donc veillé à :

- formaliser le projet pédagogique singulier de l'ESAA dans le respect des normes de la licence et du master en assurant la progressivité des enseignements pour les étudiant·es. Il s'agit avant tout de restructurer l'offre pédagogique en revoyant les maquettes et en instaurant une transversalité réelle entre les enseignements et entre les mentions création et conservation-restauration.
- amorcer la structuration de la recherche autour d'axes thématiques propres à l'école, en s'appuyant sur une politique d'invitation nourrie des chercheurs·euses extérieures. Il faudra pour cela que l'école bénéficie de soutiens financiers au développement de son activité de recherche. Plusieurs projets déjà ont été déposés dans le cadre d'appels nationaux.
- garantir les conditions du dialogue social avec les étudiant·es dans le cadre des conseils, réactivés en 2020 (Conseil Scientifique et Pédagogique) ou créés en 2021 (Conseil de la Vie Étudiante), mais également lors de temps d'échanges horizontaux où toute la communauté de l'ESAA a été invitée à réfléchir collégalement au fonctionnement de l'établissement et à ses orientations stratégiques.
- poursuivre la structuration de collaborations avec d'autres établissements de recherche, en particulier Avignon Université, mais également le laboratoire de recherche-crédation SACRE et l'EHESS.

Dans le cadre de ma prise de fonction en septembre 2021, accompagné par les représentant·e·s des tutelles que je remercie, j'ai piloté les travaux relatifs à l'évaluation de l'établissement et de la formation par le HCERES dans le contexte suivant :

- sortie de crise pandémique ;
- absence d'archives, liée notamment aux problèmes de gouvernance (il n'y a pas eu de passation lors de mon arrivée) ;
- nécessaires équilibres à trouver entre pacification de l'établissement, instauration d'exigences nouvelles dans les cursus, organisation de la rentrée prochaine (avec refonte des maquettes pédagogiques) et enjeux du dossier HCERES.

Dans ce contexte, j'ai bénéficié du soutien du Conseil d'administration et en particulier de l'appui de Damien Malinas, Président de l'ESAA, dont l'expertise dans le domaine de l'enseignement supérieur a été précieuse. Je me suis également appuyé sur les travaux du Conseil scientifique et pédagogique (CSP) de l'établissement.

Un travail collégial a été engagé avec l'équipe enseignante et les représentant·es étudiant·es sous forme :

- d'ateliers collaboratifs sur la base du volontariat (cf. tableau de synthèse des ateliers collaboratifs mis en place, annexe 0.5) ;
- de réunions de travail institutionnelles avec les instances représentatives (CSP, CVE) ;
- de recherches d'archives relatives aux données attendues.

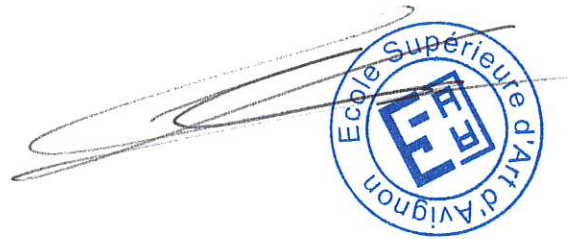
Le dossier qui vous est transmis vise à :

- rendre compte des activités réalisées pour la période 2016-2021 et les évaluer ;
- transmettre les principaux documents rendant compte de l'activité de l'établissement, pour ceux qui ont été retrouvés par mes services ;
- favoriser un échange avec les experts du HCERES pour définir le nouveau projet d'établissement, en cours d'écriture, pour 2022-2023.

Je serai heureux d'accueillir vos équipes en Avignon les 4 et 5 octobre prochains pour des entretiens avec les équipes et les représentant·e·s de la communauté de l'ESAA.

Je vous prie de croire, monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

Morgan LABAR
Directeur de l'ESAA



Thierry Coulhon
Président
Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

100